

15ème législature

Question N° : 24907	De M. Raphaël Gauvain (La République en Marche - Saône-et-Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique >examens, concours et diplômes	Tête d'analyse >Service numérique diplôme-gouv.fr	Analyse > Service numérique diplôme-gouv.fr.
Question publiée au JO le : 03/12/2019 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de signalement : 11/02/2020 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Raphaël Gauvain attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le service numérique « diplôme.gouv.fr » a été lancé au printemps 2019, et permet dorénavant à chaque citoyen de télécharger en ligne les diplômes obtenus. Il semble toutefois que ce service ne soit pas complètement opérationnel. Notamment, il lui demande des précisions sur le calendrier et la date à laquelle la totalité des diplômes de l'enseignement supérieur ainsi collectés seront disponibles, permettant dès lors à des opérateurs privés de proposer des services complémentaires.